

Quelques échos de la presse

■ LA CHAUSSÉE-D'IVRY

La biodiversité locale sera valorisée

Connaître la faune et la flore de sa commune : les habitants de La Chaussée d'Ivry sauront tout sur la biodiversité de leur village.

Le maire, Francis Pecquenard vient de signer une convention avec Michel Cohu, président de l'association Eure-et-Loir Nature, association départementale d'étude et de protection de la nature et de l'environnement.

Les habitants régulièrement informés

Cette convention permettra de réaliser un inventaire de la biodiversité



SIGNATURE. Les élus et l'association Eure-et-Loir Nature travailleront ensemble sur l'inventaire de la biodiversité communale.

de la commune pour mieux la connaître et la protéger.

« Depuis 2009, nous parlons environnement dans

la commune », explique le maire. « Nous avons soigné l'aménagement du village en commençant par le cimetière puis le classe-

ment de la mairie. Nous valorisons les côtes de Nantilly qui possèdent une végétation particulière, cette convention poursuit cet élan vers la nature ».

« Cet inventaire a pour objectif d'effectuer des inventaires de terrain concernant la faune et la flore », détaille Michel Cohu. « Nous informerons les habitants du village sur cette démarche et essayerons d'en déduire des mesures de gestion appropriées ou repérer des zones ayant un enjeu particulier ».

Cet inventaire aidera la commune à entretenir et valoriser sa biodiversité. Un premier bilan sera présenté aux habitants en fin d'année. ■

Richard Buhan

■ BAILLEAU-ARMENONVILLE

Un inventaire sur la biodiversité en 2017

La Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) s'est invitée à la table du Conseil municipal de Bailleau-Armenonville, lundi soir. Elle propose la reconquête de terres agricoles en accompagnant les élus afin d'identifier certains biens fonciers abandonnés. Une mission facturée 1.280 € hors taxes.

L'objectif est de refaire un patrimoine foncier. Jean-Claude Barret, adjoint au maire, précise : « La Safer ne nous a pas indiqué le nombre de lots et il se pourrait bien qu'il s'agisse de petites parcelles insignifiantes de bois ou de plaines abandonnées. » Les élus n'ont pas donné suite.

Maison des associations. Le Conseil municipal a délibéré sur les tarifs de la Maison des associations. Toutes les associations de la commune devront do-



ENVIRONNEMENT. C'est la Main verte qui nettoiera le site de Bailliolet après le départ de l'entreprise qui stocke le matériel d'assainissement pour Baglainval. PHOTO D'ARCHIVES

rénavant déboursier 50 € pour le déroulement de leurs manifestations pendant le week-end, sauf pour les assemblées générales.

Biodiversité. Suite à la demande de certains habitants, la commune va pro-

céder à un inventaire sur la biodiversité. Une convention devait être signée avec Gallardon, mais cette dernière préfère finalement le réaliser à part.

L'association Eure-et-Loir nature sera chargée de cet inventaire pour un

coût de 20.000 €, subventionné par le syndicat mixte d'études et programmations (Smep). La part communale s'élèverait à environ 2.000 €. L'inventaire pourrait démarrer en avril 2017 et durer dix-huit mois.

Éclairage public. Le changement des 177 lampes de l'éclairage public, effectué par le syndicat départemental d'énergies d'Eure-et-Loir (SDE 28) a fait faire une économie d'énergie de 40.000 watts. De 161.000 en 2015, le nombre de watts passe à 127.600 cette année, avec une baisse d'intensité entre 23 heures et 5 heures.

Nettoyage Le site de Bailliolet sera nettoyé, après le départ de l'entreprise qui stocke le matériel d'assainissement pour Baglainval. Le coût de l'opération se chiffre à 470 €. ■

Isabelle Ducharme



Biodiversité

Le pays d'Anet paradis des orchis

L'association Eure-et-Loir Nature fait un gros travail d'inventaire sur les richesses qu'offrent la commune et son territoire. Une grande variété de plantes et soixante-dix espèces d'oiseaux.

Louis Leprêtre
drou@centrofrance.com

Le pays d'Anet est un vrai paradis pour les plantes et les animaux. Les promeneurs et les randonneurs qui arpentent les terres calcaires d'Anet, de Boncourt ou d'Ézy-sur-Eure ont souvent eu le bonheur de tomber nez à nez avec une espèce rare d'orchis. La forêt domaniale de Dreux, le parc du château de Diane de Poitiers et la vallée de la rivière l'Eure font partie de ces zones naturelles où plantes rares, animaux de toute sorte et insectes vivent et prolifèrent.

La mission confiée par la Ville d'Anet à l'association Eure-et-Loir Nature d'établir un inventaire de la

NATURE

QUOI FAIRE

Conseils aux habitants. Les habitants soucieux de protéger les richesses du patrimoine naturel de leur pays, peuvent participer à leur échelle à cette préservation de la biodiversité. Eure-et-Loir Nature leur donne quelques conseils simples à mettre en application dans les jardins. Les habitants sont invités à « ne plus utiliser le petit flacon qui va bien » entendez par là désherbants ou insecticides, mais plutôt à utiliser « de l'eau chaude ou ses mains pour arracher les plantes indésirables ». Ils sont invités à récupérer l'eau de pluie, à faire leur propre compost. Il vaut mieux planter des essences locales qu'exotiques. On peut aussi éviter de tondre sa pelouse en en faisant un portier fleuri qui devient refuge pour les insectes. On peut aussi considérer des nichoirs et des mangeoires.

biodiversité communale vient conforter l'impression des promeneurs et des randonneurs.

1 Les plantes. L'association a recensé 271 espèces de plantes dans les trois zones naturelles. Certaines sont très rares. C'est le cas de l'orchis pyramidal, une sorte d'orchidée sauvage, qui pousse sur les terres calcaires d'Anet, Boncourt ou Ézy-sur-Eure. On trouve également le Compagnon rouge qui est classé sur la liste des plantes rarissimes en Eure-et-Loir.

2 Les oiseaux. Là encore, il y a une grande diversité d'oiseaux sur ce territoire. Eure-et-Loir Nature a recensé soixante-dix espèces d'oiseaux particulièrement heureux dans le parc du château dont la privatisation l'épargne des invasions touristiques. « Ils sont d'excellents indicateurs de la qualité générale d'un milieu naturel », explique Laurie Girard, chargée de mission à l'association. Parmi tous ces oiseaux, dix-sept d'entre eux sont en dan-

ger. Ils se raréfient et sont même menacés d'extinction. C'est le cas du bouvreuil pivoine, un très bel oiseau dont le poitrail rouge lui vaut son nom. Les herbicides peuvent lui être fatals. La disparition des haies l'empêche également de trouver où construire son nid. C'est le cas aussi de la grande aigrette qui vit près des étangs et qui a échappé de peu à l'extinction au début du XX^e siècle en raison de l'engouement pour ses plumes. Aujourd'hui,

c'est son habitat qui est menacé.

3 Insectes et batraciens. L'association n'a pas fait le recensement de tous les mammifères. Elle s'est penchée sur les chauves-souris. Il y a neuf espèces de ces mammifères nocturnes. Le grand murin est menacé en Europe mais elle reste commune dans notre région même si sa population a baissé de 10 % en raison de la rénovation des bâtiments, combles et ferme-

ture des clochers. Toutes sont protégées. Du côté des batraciens et des reptiles notamment les couleuvres et les orvets, pas de menace particulière si ce n'est une augmentation régulière de l'urbanisation.

4 Préconisations Il convient de gérer les espaces notamment au niveau de l'entretien. Retarder par exemple la tonte pour laisser passer la période de reproduction. Gérer également l'accès au public. ■



REINES DES TERRES CALCAIRES. L'orchis, orchidée sauvage, fait partie des joyaux de la région. PHOTO EURE-ET-LOIR NATURE

La biodiversité communale inventoriée

Françoise Ramond, maire d'Épernon, a signé, mardi après-midi, la convention d'engagement de la réalisation d'un inventaire de biodiversité communale avec Michel Cohu, président d'Eure-et-Loir Nature, au Conservatoire des Meules et Pavés d'Épernon.

Étude subventionnée par la région

Cet inventaire a pour but de mieux connaître la faune, la flore et les milieux naturels présents sur le territoire communal. Il servira également à mieux connaître les liens existant entre eux afin de les pren-



SIGNATURE. Françoise Ramond, maire d'Épernon, et Michel Cohu, président d'Eure et Loir Nature, ont signé la convention d'engagement.

dre en compte dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménage-

ments.

Il permettra aussi de sensibiliser les élus et les

habitants au patrimoine naturel présent à proximité de chez eux.

Françoise Ramond de poursuivre : « À la suite de l'étude trame verte et bleue du syndicat du Pays chartrain, en 2013, il était important de faire un focus sur Épernon. C'est le but de l'inventaire de la biodiversité communale qui est entrepris aujourd'hui sur la commune par Eure et Loir Nature ».

Cette étude, dont le coût s'élève à 20.340 €, est subventionnée à 80 % par la région Centre - Val de Loir ».

David Ramolet

Pour mieux connaître la biodiversité

Deux conventions pour la réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale ont été signées, mercredi, à la mairie de Gallardon, entre Michel Cohu, le président d'Eure-et-Loir Nature et Yves Marie et Gérard Garnier, maires de Gallardon et Bailleau-Armenonville.

Sensibiliser et préserver

Ces inventaires permettront d'approfondir la connaissance de la biodiversité sur les deux communes. Michel Cohu a précisé : « Les objectifs de ces inventaires seront, à terme, d'identifier et de localiser les potentialités faunistiques communales



SIGNATURE. Yves Marie, Michel Cohu et Gérard Garnier ont signé une convention pour la réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale.

et de sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité ».

Yves Marie a rappelé, pour sa part, l'importance d'une sauvegarde de la

Vallée de la Voise et n'a pas manqué d'évoquer le tracé de la future déviation de Gallardon qui engendrerait une modification conséquente pour l'environnement. « Cet inventaire va nous permettre de constater la richesse de la biodiversité sur nos deux communes. »

Eure-et-loir nature mène ce projet d'inventaire de la biodiversité communale dans le cadre d'un financement par convention avec la région Centre. À l'issue de la réalisation de cet inventaire, des animations et des actions de sensibilisation seront proposées aux habitants.

David Ramolet

Ecologie

La faune et la flore passées à la loupe
par Eure-et-Loir Nature

LÈVES ENVIRONNEMENT RURALITÉ

Publié le 16/08/2020 à 12h00



L'équipe d'Eure-et-Loir Nature sillonne le département pour mettre en évidence les espèces et dynamiques des différents milieux communaux. © agence de Chartres

// DES ACTIONS FLEURISSANTES //
PRÉSERVONS, SENSIBILISONS, DÉVELOPPONS

La ville de Luisant et l'association Eure-et-Loir Nature viennent de signer une convention pour la réalisation d'un inventaire de la biodiversité (IBC) sur la commune. Cet inventaire a pour objectif de porter à notre connaissance le patrimoine faunistique et floristique de Luisant, de sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité et de fournir des préconisations sur la gestion et les aménagements.

LE PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL COMME ATOUT SUPPLÉMENTAIRE D'ATTRACTIVITÉ

Un IBC constitue un état initial indispensable pour mesurer l'évolution à long terme, favorable ou défavorable, de la diversité biologique d'une commune. Celui-ci se déroule conformément au cahier des charges établi par la Région Centre-Val de Loire et s'accompagne, en fin de réalisation, d'actions de sensibilisation auprès de la population.

L'association Eure-et-Loir Nature mènera ce projet sur 45 jours répartis sur 2020 et 2021.

Détails des actions

- >> INVENTAIRES « HABITATS ET FLORE »
7 jours (3 577 €)
- >> INVENTAIRES « FAUNE »
15 jours (7 665,00 €)

- >> CARTOGRAPHIE ET RAPPORTS
10 jours (5 110,00 €)
- >> PRÉCONISATIONS GESTION
ET AMÉNAGEMENTS : 5 jours (2 555,00 €)
- >> ACTIONS DE SENSIBILISATION :
8 jours (4 088,00 €)

PLAN DE FINANCEMENT

PARTENAIRE		2020	2021
RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE	80%	18 396 €	
LUISANT	10%	1 149,75 €	1 149,75 €
EURE-ET-LOIR NATURE	10%	2 299,50 €	
TOTAL		22 995,00 €	